

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
d'ASSAINISSEMENT
de la Moyenne Vallée du Gier**

◆◆◆
En mairie de Lorette
Place du IIIème Millénaire
42420 Lorette

☎ : 04.77.02.01.60 E-Mail : siamvg@orange.fr

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 042-254200215-20240326-20240301-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance ordinaire du 26 Mars 2024 à 18 heures.

Le Président certifie,

Qu'il a été procédé à une convocation du comité syndical le 18 mars 2024, en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Que la réunion a eu lieu réuni au siège du Syndicat

Que la délibération a été prise à l'unanimité

Que le nombre des délégués en exercice au jour de la séance était de 30 sur lesquels il y avait 16 membres délégués pouvant voter.

- Délégués titulaires désignés par Saint Etienne Métropole :

Monsieur Luc FRANÇOIS, Président, M. BARRIER Jean-Alain, Mme BONJOUR Sylvie, M. DEVIDAL Serge, M. FREYCON Julien, M. GUICHARD Patrick, M. LAURENT Jean-Georges, M. LEBRE Damien, Mme MAKAREINIS Marie-José, Mme MATRICON Nathalie, Mme PERONNEAU-LANDRY Céline, M. PRIVAS Robert, M. SOUBEYRAND Daniel M. TARDY Gérard.

- Délégués titulaires du Rhône :

Vienne Condrieu Agglomération : M. CHAPELLE Erik

Chabanière : Mme BESSON Evelyne

Absents excusés :

M. BARRIOL Denis, M. BONY Vincent, M. BRUNON Christian, Mme FLECHET Andonella, M. MARAS Louis, Mme PONTET Marianne, M. RAIA Gilles.

DELIBERATION 2024-03/1 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Le Comité Syndical, après :

- s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent de l'exercice 2023, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des

mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

➤ s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statue :

➤ sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

➤ sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

➤ sur la comptabilité des valeurs inactives :

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait certifié conforme au registre

Lorette, le 28/03/2024

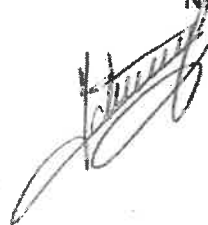
Le Président,

L. FRANÇOIS



La Secrétaire

N. MATRICON



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
d'ASSAINISSEMENT
de la Moyenne Vallée du Gier**

◆◆◆
En mairie de Lorette
Place du IIIème Millénaire
42420 Lorette

☎ : 04.77.02.01.60 E-Mail : siamvg@orange.fr

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 042-254200215-20240326-2024032-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance ordinaire du 26 Mars 2024 à 18 heures.

Le Président certifie,

Qu'il a été procédé à une convocation du comité syndical le 18 mars 2024, en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Que la réunion a eu lieu réuni au siège du Syndicat

Que la délibération a été prise à l'unanimité

Que le nombre des délégués en exercice au jour de la séance était de 30 sur lesquels il y avait 16 membres délégués pouvant voter.

- Délégués titulaires désignés par Saint Etienne Métropole :

Monsieur Luc FRANÇOIS, Président, M. BARRIER Jean-Alain, Mme BONJOUR Sylvie, M. DEVIDAL Serge, M. FREYCON Julien, M. GUICHARD Patrick, M. LAURENT Jean-Georges, M. LEBRE Damien, Mme MAKAREINIS Marie-José, Mme MATRICON Nathalie, Mme PERONNEAU-LANDRY Céline, M. PRIVAS Robert, M. SOUBEYRAND Daniel M. TARDY Gérard.

- Délégués titulaires du Rhône :

Vienne Condrieu Agglomération : M. CHAPELLE Erik

Chabanière : Mme BESSON Evelyne

Absents excusés :

M. BARRIOL Denis, M. BONY Vincent, M. BRUNON Christian, Mme FLECHET Andonella, M. MARAS Louis, Mme PONTET Marianne, M. RAIA Gilles.

DELIBERATION 2024-03/2: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Comité Syndical, délibérant sur le compte administratif 2023 du Syndicat d'assainissement :

- **Constate à l'unanimité** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion 2023 dressé par Monsieur le Receveur du Syndicat,



- **Le Compte administratif 2023** qui peut se résumer ainsi, est soumis au vote après sortie de la salle du Président du SIAMVG :

| | DEPENSES | RECETTES |
|---|---------------------|-----------------------|
| FONCTIONNEMENT | | |
| Mandats et titres émis | 868 109.97 € | 852 003.17 € |
| Résultat reporté | | 1 671 653.03 € |
| Total de l'exercice | 868 109.97 € | 2 523 656.20 € |
| Résultat de l'exercice | | 1 655 546.23 € |
| INVESTISSEMENT | | |
| Mandats et titres émis | 684 209.87 € | 868 109.97 € |
| Résultat reporté | | 786 090.54 € |
| Total de l'exercice investissement | 684 209.87 € | 1 654 200.51 € |
| | DEPENSES | RECETTES |
| Solde d'exécution d'investissement | | 722 078.10 € |
| Résultat de l'exercice (fonctionnement et investissement) | | 2 377 624.33€ |
| Restes à réaliser | 1 174 203.48 € | 0 € |
| Solde d'exécution restes à réaliser | 1 174 203.48 € | |
| Solde cumulé (excédent de financement) | | 1 203 420.85€ |

Un exemplaire allégé du compte administratif et une note de présentation sont joints en annexe.

Après en avoir délibéré et sans la présence du Président sorti de la salle, le Comité Syndical approuve à l'unanimité le CA 2023 tel qu'il a été présenté.

Pour extrait certifié conforme au registre

Lorette, le 28/03/2024

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 042-254200215-20240326-2024032-DE



Le Président,

L. FRANÇOIS



La Secrétaire

N. MATRICON



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
d'ASSAINISSEMENT
de la Moyenne Vallée du Gier**

♦ ♦ ♦
En mairie de Lorette
Place du IIIème Millénaire
42420 Lorette

☎ : 04.77.02.01.60 E-Mail : siamvg@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance ordinaire du 26 Mars 2024 à 18 heures.

Le Président certifie,

Qu'il a été procédé à une convocation du comité syndical le 18 mars 2024, en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Que la réunion a eu lieu réuni au siège du Syndicat

Que la délibération a été prise à l'unanimité

Que le nombre des délégués en exercice au jour de la séance était de 30 sur lesquels il y avait 16 membres délégués pouvant voter.

- Délégués titulaires désignés par Saint Etienne Métropole :

Monsieur Luc FRANÇOIS, Président, M. BARRIER Jean-Alain, Mme BONJOUR Sylvie, M. DEVIDAL Serge, M. FREYCON Julien, M. GUICHARD Patrick, M. LAURENT Jean-Georges, M. LEBRE Damien, Mme MAKAREINIS Marie-José, Mme MATRICON Nathalie, Mme PERONNEAU-LANDRY Céline, M. PRIVAS Robert, M. SOUBEYRAND Daniel M. TARDY Gérard.

- Délégués titulaires du Rhône :

Vienne Condrieu Agglomération : M. CHAPELLE Erik

Chabanière : Mme BESSON Evelyne

Absents excusés :

M. BARRIOL Denis, M. BONY Vincent, M. BRUNON Christian, Mme FLECHET Andonella, M. MARAS Louis, Mme PONTET Marianne, M. RAIA Gilles

DELIBERATION 2024-03/3 : AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Monsieur le Président rappelle que le compte administratif 2023 présenté ci-dessus laisse apparaître un excédent d'exploitation de **1 655 546.23€** et un excédent d'investissement de **722 078.10€**.

Il propose de reprendre ces résultats au budget primitif 2024 comme suit :

Section d'exploitation

002 : excédents antérieurs reportés 1 203 420.85€

Section d'investissement

001 : excédents antérieurs reportés 722 078.10€

1068 : Réserves 452 125.38€

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité cette affectation des résultats 2023.

Pour extrait certifié conforme au registre

Lorette, le 28/03/2024

Le Président,

L. FRANÇOIS



La Secrétaire

N. MATRICON





**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
d'ASSAINISSEMENT
de la Moyenne Vallée du Gier**

♦♦♦
En mairie de Lorette
Place du III^{ème} Millénaire
42420 Lorette

☎ : 04.77.02.01.60 E-Mail : sjamvg@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance ordinaire du 26 Mars 2024 à 18 heures.

Le Président certifie,

Qu'il a été procédé à une convocation du comité syndical le 18 mars 2024, en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Que la réunion a eu lieu réuni au siège du Syndicat

Que la délibération a été prise à l'unanimité

Que le nombre des délégués en exercice au jour de la séance était de 30 sur lesquels il y avait 16 membres délégués pouvant voter.

- Délégués titulaires désignés par Saint Etienne Métropole :

Monsieur Luc FRANÇOIS, Président, M. BARRIER Jean-Alain, Mme BONJOUR Sylvie, M. DEVIDAL Serge, M. FREYCON Julien, M. GUICHARD Patrick, M. LAURENT Jean-Georges, M. LEBRE Damien, Mme MAKAREINIS Marie-José, Mme MATRICON Nathalie, Mme PERONNEAU-LANDRY Céline, M. PRIVAS Robert, M. SOUBEYRAND Daniel M. TARDY Gérard.

- Délégués titulaires du Rhône :

Vienne Condrieu Agglomération : M. CHAPELLE Erik

Chabanière : Mme BESSON Evelyne

Absents excusés :

M. BARRIOL Denis, M. BONY Vincent, M. BRUNON Christian, Mme FLECHET Andonella, M. MARAS Louis, Mme PONTET Marianne, M. RAI A Gilles

DELIBERATION 2024-03/4: APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur le Président soumet au comité syndical le vote du budget primitif 2024 qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de :

⇒ section d'exploitation
⇒ section d'investissement

2 266 420.85€
3 151 374.33€

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 042-254200215-20240326-2024034-DE

Un exemplaire de la proposition de budget et une note de présentation sont joints en annexe.

Le budget primitif 2024 est adopté à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme au registre

Lorette, le 28/03/2024

Le Président,

L. FRANÇOIS



La Secrétaire

N. MATRICON

